



## **Compte-rendu Intersyndical du CHS-CT en audio-conférence du 25 mai 2021**

Malgré le souhait de la Présidente, l'Intersyndicale du CHS-CT a tenu à lire une déclaration liminaire en séance. Cela ne l'a d'ailleurs pas perturbé puisque qu'elle n'a répondu à aucun des éléments figurant dans cette liminaire. Elle nous a juste remercié puisque nous lui souhaitions la bienvenue en tant que présidente de ce CHS-CT.

Sur une liminaire de deux pages, la réponse est hélas un peu courte. Mais elle a bien auguré de l'attitude de la présidente qui, sur chaque point, a eu le même comportement quasiment : merci pour votre intervention, passons au sujet suivant.

Il a fallu à plusieurs reprises que l'Intersyndicale repose les questions pour vraiment avoir une réponse, qui parfois n'était qu'une réponse d'attente ou de défilement.

Quelle conception du dialogue social !!!

A noter que la qualité audio de ce CHS-CT était de très mauvaise qualité.

L'Intersyndicale souhaite que le prochain CHS-CT puisse être en présentiel.

### **1. Amiante : Mise en place de la signalétique à la Direction Interrégionale, présentation de la mise à jour du guide amiante et du guide de traçabilité.**

Un intervenant du secrétariat général a fait une synthèse de l'expérimentation lancée dans le cadre de notre CHS-CT sur la mise en place d'une signalétique amiante dans les locaux de la DI aux douanes.

Pour lui, l'expérimentation en Seine-Maritime servira d'exemple pour une généralisation d'une signalétique amiante dans notre ministère.

Sans retenir l'idée d'une standardisation, il a retenu dans notre modèle la prise de photo sur la signalétique mise en place.

Cette expérimentation a débuté en 2019 d'après les indications de la Note d'Orientation Ministérielle (NOM) 2019.

Pour le représentant du secrétariat général, le système retenu ne sera pas un mode opératoire spécifique mais de chercher la pertinence d'une signalétique pour chaque bâtiment.

En réponse à une question de l'intersyndicale, il a reconnu que pour les locaux pris en location, l'application de la réglementation dépendait de la bonne volonté des propriétaires bailleurs.

### **2. Point d'information sur la COVID 19.**

La présidente du CHS-CT a invité les organisations syndicales à s'exprimer sur les compte-rendus rédigés par les Directions.

Pour la DRFIP, l'Intersyndicale a demandé quel était le ressenti des collègues qui étant en télétravail 5

jours sur 5 ont été contactés par les assistants de prévention. La Direction nous a indiqué que cette initiative pour éviter l'isolement des collègues était très bien perçue. Les entretiens pouvaient durer jusqu'à 50 minutes. Tous les collègues en télétravail sur 5 jours n'ont pu être contactés à ce jour.

Pour la vaccination, une vaccination par les médecins de prévention n'est pas prévue (faute de moyens disponibles). Un test a été réalisé en région parisienne mais n'a pas donné de résultat satisfaisant du fait d'un manque d'approvisionnement en vaccin. Les médecins de prévention préconisent d'aller vers les vaccinodromes, très bien organisés.

Nous avons demandé une présentation homogène pour les trois directions de ce point covid.

### **3. Approbation du procès verbal du CHS-CT du 16 mars 2021.**

Le PV amendé par les représentants des personnels a été approuvé à l'unanimité.

### **4. Points obligatoires : RSST, Accidents de service, maladies professionnelles et fiches de signalements, suivi des avis et propositions du CHS-CT.**

**L'Intersyndicale est intervenue sur les nombreuses fiches de signalements de la DRFIP et notamment sur celles concernant le service d'accueil de Rouen.**

Ce point largement évoqué dans notre liminaire n'avait pas reçu de réponse de la Présidente.

Mieux vaut tard que jamais....

Cependant, nous n'avons pas du tout été convaincu par les explications de la DRFIP. Comme nous l'indiquions dans notre liminaire, les fiches de signalements et la présence des vigiles ne sont qu'une réponse sur le court terme. Et elles se doivent d'exister. Cependant, cela fait plusieurs instances ou nous intervenons pour dénoncer la désorganisation organisée de nos services et le manque de personnel. Avec comme résultat : toujours plus de violences se traduisant par une augmentation des fiches de signalements (CQFD).

Nous avons demandé des réponses concrètes à la Direction. Le sujet va donc être de nouveau approfondi.

A force d'approfondir le sujet, nous risquons d'atteindre des sommets.

En attendant, cela se traduit par un mal-être grandissant des collègues et une dégradation du service public.

Pour l'Intersyndicale, ce ne sont pas les accueils de proximité généralisés par le Nouveau Réseau de Proximité qui solutionneront ces problèmes.

**Nous sommes intervenus sur :**

**- deux fiches de signalements relatives à une agression d'un agent sur un autre.**

La Direction va faire une lettre qui sera remise en main propre par la Direction à l'agent fautif, ainsi qu'un entretien.

**- une fiche de signalement faite par une collègue de la DRFIP victime d'un ordonnateur.** Le dossier a été traité dès sa connaissance par la Direction.

A ce jour, le dossier est toujours en cours car des questions de fonds n'ont pas encore de réponse de la part de la DRFIP.

Nous avons demandé que lorsque la réponse de fonds serait faite, une mention rappelle à l'ordonnateur que la forme doit aussi être respectée.

En espérant avoir été entendu, nous suivrons ce dossier de près. Il n'est pas acceptable que des collègues qui remplissent leur fonction depuis des décennies avec grande qualité se retrouvent mises en difficulté par des ordonnateurs qui contestent le travail des agents de la DRFIP. A moins que maintenant, l'ordonnateur n'ait plus de règles à respecter.

Nous demandons que la Direction ait le même type de réponse lorsque l'agression vient d'un ordonnateur ou d'un usager.

Dossier à suivre donc.

- **le centre de dépistage installé par une pharmacie dans le hall d'accueil de Centre de Contact de Rouen.** Pour l'Intersyndicale, les mesures de sécurité ne sont pas respectées et les collègues ne sont pas rassurés d'avoir à passer au milieu de ce centre de dépistage.

La réponse des médecins de prévention se veut rassurante.

La DRFIP a cependant accepté de faire un courrier au gestionnaire du centre pour demander un plus grand respect des règles de sécurité.

- **une fiche de signalement de la BSEP des douanes du Havre.** Nous avons attiré l'attention sur le mal être de cette unité.

Pour les difficultés rencontrées pour l'utilisation de HK (arme longue), le directeur du Havre nous a précisé que l'arme doit être utilisée sans si cela n'est pas possible... La Direction Générale a validé ce point.

Donc en pratique, sur le terrain, les agents font ce qu'ils peuvent comme d'habitude.

**Nous avons enfin demandé à ce que les agents ayant rédigé une fiche de signalement en aient systématiquement une réponse écrite de la part de l'administration. Au cas contraire, la démarche risque vite de leur paraître inutile. Cette demande est elle-même restée sans réponse.**

## **5. Présentation des DUERP /PAP**

Nous sommes intervenus sur la prise en compte des télétravailleurs dans le cadre des exercices d'évacuation incendie et sur la mise à jour des guides et serre files.

À noter que **les exercices d'évacuation** ne sont pas encore permis du fait de la pandémie.

Parmi les remarques émises sur les Plans Annuels de Prévention, il a été souligné que **la sécurisation de l'accueil de l'Hôtel des Douanes de Rouen** pourrait justifier certaines interventions, même si des travaux d'ampleur restent suspendus à la mise en œuvre de la garantie décennale.

Concernant la **gestion des épisodes de canicule** dans les plans de prévention Douane, nous avons fait confirmer à la présidente que le télétravail pourrait être accordé de manière exceptionnelle et dérogatoire dans ce cas. Cette promesse ne vaut pas un véritable protocole, qui serait connu des agents et de leurs chefs de service.

Concernant le PAP de la DRFIP : La Direction considère que le risque RPS est bien pris en compte dans le PAP.

**Concernant les attestations de présence pour l'incendie de Lubrizol en septembre 2019, le dossier est toujours en cours.** La DRFIP examine l'extension à d'autres communes survolées par le nuage. La liste devrait être prochainement proposée.

Concernant le déploiement des **valises SEVESO**, le déploiement devrait débuter en juin par le 2<sup>ème</sup> étage de la Cité administrative et par la suite les services de la DRFIP.

Nous avons posé la question des attestations pour les agents enquêteurs de l'INSEE qui étaient présents sur le site de Rouen ou communes survolées par le nuage, lors de l'incendie du site de Lubrizol. Les attestations ont été faites pour les agents de bureau de l'INSEE.

Cependant les agents enquêteurs relèvent d'un autre CHS-CT.

La direction a indiqué qu'il convient de vérifier s'ils étaient bien en travail (DEM) ce jour là. La

Direction de l'INSEE a eu bien du mal à répondre à cette question. Ils ont d'abord répondu à deux trois questions non posées avant de ne pas répondre à la question clairement posée. En plus avec un outillage d'audio conférence déplorable.

**Nous avons critiqué le fait que le Programme annuel de prévention (PAP) de 2021 -tout comme ceux des années précédentes- ne prenait pas suffisamment en compte les risques professionnels soulevés par les agents.**

Au nombre desquels :

La contestation et l'angoisse créée par le Nouveau réseau de proximité à la DRFIP

Les suppressions annuelles d'emplois

La souffrance des agents dans de trop nombreux services et notamment les services d'accueil qui font face à l'agressivité des publics

La pression managériale

Le manque de reconnaissance

les moyens insuffisants des services d'accueil.

La baisse des moyens de la Médecine de prévention.

Nous avons dénoncé également le refus par la DRFIP de coter des risques en A dit intolérables, en combinant les critères de fréquence, gravité, probabilité et maîtrise.

C'est pourquoi, **les organisations syndicales ont voté CONTRE tous les PAP présentés ce jour** : Douane interrégionale, de ROUEN, du Havre, et de la DRFIP, en saluant le travail remarquable des assistants de prévention, mais en ayant bien conscience que les PAP qui ne tiennent pas compte des suppressions d'emploi et des réorganisations dans les services, qui ne peuvent atteindre leurs objectifs de réduire ou supprimer les risques psycho sociaux et la souffrance d'un nombre croissant de personnels.

Comme d'habitude, l'INSEE n'a pas présenté son DUERP / PAP en même temps que les autres.

## **6. Rapports de visites de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail (ISST) : Trésorerie de Rouen Métropole, Trésorerie hospitalière du Havre et BUC, INSEE.**

L'ISST a indiqué que les rapports présentés par lui dans le cadre de ce CHS-CT ont eu des réponses globalement satisfaisantes des Directions.

Il a indiqué aussi que toutes ses visites-étaient faites avec l'assistant de prévention.

Nous avons demandé ce qu'il en était pour le bac de récupération d'huiles usagées du restaurant administratif à l'INSEE, risque incendie, le nouvel emplacement n'est pas encore trouvé (juin 2020).

Nous avons mis en avant l'écart entre les recommandations de l'ISST concernant le strict entretien des moquettes et la réalité de celui-ci dans les services.

## **7. Point budget 2021.**

Le budget du CHS-CT pour l'année 2021 est de 257.443 € ( 117,50 € par agent) mais avec la réserve budgétaire de 6% retenue, il n'est plus que de **241.996 €**.

Vous trouverez en annexe le détail des dépenses que l'Intersyndicale a accepté .

Comme nous l'avons indiqué dans notre liminaire, nous avons écarté ce qui relevait de l'entretien des bâtiments, et qui n'était pas des dépenses relevant de l'urgence ou de crédits d'impulsion ainsi que les dépenses non appuyées de devis.

Par contre, nous avons retenu les dépenses liées à des recommandations des médecins de prévention et de l'ISST.

Sur les quelques dépenses que nous avons refusé, nous avons assisté à une culpabilisation des directeurs

car les travaux ne pouvaient se faire sans les crédits du CHS-CT. Une dépense de moins de 4000€ ne pouvant être effectuée sans mettre-en péril le budget de la DI du Havre.

Et nous avons aussi reporté des dépenses car les devis sont arrivés trop tardivement. Là aussi, tentative de culpabilisation.

La présidente indiquant qu'il fallait engager les dépenses pour ne pas les perdre et avoir ainsi une bonne gestion, l'Intersyndicale a demandé que pour le prochain CHS-CT, un bilan soit fait du budget 2020. Bizarrement, le bilan de l'année 2020 n'a toujours pas été présenté.

Concernant les dépenses liées à la COVID, la présidente a indiqué que pour elle, ce serait toutes les sommes non dépensées à la fin de l'année.

Nous avons précisé que pour l'Intersyndicale, il ne pouvait s'agir que d'un reliquat.

Autant l'an dernier, nous avons accepté de payer les dépenses liées à la COVID, car nous étions dans l'urgence. A ce jour, ce n'est plus le cas.

La présidente a demandé un vote pour les actions validées par les OS : **Pour à l'unanimité.**

A voir au prochain CHS-CT qui devrait se tenir en septembre.

## **8. Questions diverses.**

### **- Point d'information sur un accident en lien avec les travaux de la CCI à Rouen (INSEE).**

- Nous avons signalé le fait des agents INSEE travaillant sur le répertoire des entreprises qui signent les courriers ou méls de leur nom et prénom ce qui peut les mettre en danger lorsqu'ils n'acceptent pas le changement du code d'activité (critère retenu par les Impôts). En effet ce code permet d'obtenir ou non les aides de l'état mises en oeuvre depuis le début de la pandémie.

Au centre de contact de la DRFIP, les usagers, entrepreneurs, ont un comportement parfois très énervé, violent... toujours par rapport à ce code APE et l'obtention du fonds de solidarité.

**Nous avons demandé à ce que les réponses des agents de l'INSEE à certaines demandes des opérateurs puisse être anonymisées compte-tenu du risque de représailles dans le cas de refus avec un fort enjeu.**

### **- Départ de feu dans le local social de la BSI de Rouen à Maromme**

L'unité a été déménagée en urgence sur le plateau de Canteleu.

A ce stade, l'administration n'est pas en capacité de nous donner une date de retour dans les locaux de Maromme.

Nous avons profité pour demander l'avancement du déménagement définitif de cette brigade. La Présidente nous a indiqué que ce projet en était uniquement à l'étape du recueil des besoins.

### **- Les risques encourus par l'usage des doubles, voire triples écrans par les agents.**

Avis des médecins de prévention. Réponse au prochain CHS-CT

Nous avons demandé des précisions **sur l'étude ergonomique initiée par la direction générale des douanes sur les équipements nécessaires aux agents de la branche opérations commerciales** dans le cadre de leur contrôle physique des marchandises.

Nous avons demandé que le CHSCT soit associé à cette démarche. La présidente nous a fait part de ne pas être au courant de cette étude, nous confortant une fois de plus sur l'absence de concertation entre la direction générale et les acteurs locaux de la prévention...

Nous espérons ne plus avoir à subir un CHS-CT de ce genre à l'avenir ni dans la forme ni dans sur le fond.